

ԼԷ ՆՈՒՎԵԼ ԸՐ ՄԵՆԵԶ ԱՐԱՐԱՏԻ LES NOUVELLES DE MENEZ ARARAT

N°52

"ՆՈՐՈՒԹՅՈՒՆՆԵՐ ՄԵՆԵԶ ԱՐԱՐԱՏԻՑ"

<http://menezararat.fr>

Nous allons donc pouvoir nous retrouver pour l'Assemblée Générale très prochainement et chacun de nous se fait une joie de revoir les anciens et de faire la connaissance des nouveaux membres. En effet nous avons enregistré un certain nombre de nouvelles adhésions et c'est un grand plaisir, notre association ne peut vivre que grâce à son dynamisme !

Nous avons eu, cette année, un épisode essentiel dans la vie de notre association et plus généralement de la défense de notre cause avec la pose de la plaque commémorative à Beuzec-Cap-Sizun. A ce propos nous espérons pouvoir développer nos relations avec cette municipalité accueillante.

Je suis intervenu auprès des différents partenaires de l'association Clair Obscur avec un succès mitigé mais j'ai eu un certain nombre de réponse dont je vous parlerai.

Après discussion avec le Maire d'Esquibien, je suis entré en contact est Mr Philippe PAUL Sénateur Maire de Douarnenez, nous avons évoqué le sujet au téléphone et je lui ai fourni un dossier. Sa réponse est dans le bulletin. De même j'ai contacté les 19 sénateurs de l'ouest (Bretagne et Loire Atlantique), à ce jour je n'ai eu que la réponse d'Edmond Hervé. Sa première réponse était tellement vide que je l'ai relancé de façon un peu acide et ce fût efficace! Mais je vais relancer tout ce beau monde à la rentrée.

Le bureau n'est pas à renouveler, mais le poste de secrétaire est à pourvoir.

Pour l'avenir il faudra y penser. Les responsabilités doivent tourner !

SOMMAIRE

1 Vie du bureau	p. 2
2 Action vers les Sénateurs	p. 3
3 Action vers l'association « Clair Obscur »	p. 5
4 CERFA	p. 5
5 Nos membres ont la parole	
WEB	p. 5
Témoignage	p. 5
Intervention auprès de « Marianne »	p. 8
6 Programme de notre rencontre	p. 9
7 Ordre du jour	p. 9
8 Pouvoir	p. 11
Cartes postales commémorant le 24 juillet 1908	p. 12

1 VIE DU BUREAU

J'ai reçu de Nathalie le courriel suivant en date du 25 avril 2010 :

Cher Gérard,

J'aime que les choses soient dites franchement et clairement et je dois dire que ta façon de communiquer est aux antipodes de mes principes et de mes habitudes. je t'informe donc dès aujourd'hui que j'ai l'intention de t'envoyer par recommandé une lettre de démission. Je regrette sincèrement de n'avoir pu travailler avec toi dans l'intérêt des Arméniens et de nos amis de Menez Ararat.

Cordialement

Nathalie Kokorian

Et voici le courrier recommandé annoncé, daté du 1^{er} Mai:

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter ma démission du poste de secrétaire de l'association Menez Ararat que vous présidez. Je garde à l'association et à ses membres toute ma sympathie et mon soutien mais je regrette de ne pouvoir assumer mes fonctions au sein du bureau en raison de divergences de méthodes de travail et de communication.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.



Numéro de l'envoi : 1B 004 161 9596 3

Ma réponse, au nom du bureau, et avec son accord, a été la suivante :

Madame la secrétaire et Chère Nathalie,

Le bureau de Menez Ararat a pris acte de votre démission (LR 1B 004 161 9596 3), tout en la regrettant, d'autant qu'elle se produit en plein exercice.

Vous conservez, bien entendu, toute notre sympathie et toute votre place dans notre association.

Vous faites allusion à des divergences de méthodes de travail et de communication, sans doute eut-il été préférable d'en faire effectivement état quand les problèmes se sont posés à vous.

Nous avons noté que « ma » « *façon de communiquer est aux antipodes de mes principes et de mes habitudes* », courriel du 25/04/2010. Confirmé dans votre LR qui évoque des « *raisons de divergences de méthodes de travail et de communication* » Toutefois, jusqu'à plus ample informé, elles nous restent inconnues.

Tout ceci n'est finalement que péripéties.

Il vous appartiendra de transmettre à votre successeur(e) les archives en votre possession lors de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu les 16/17 octobre 2010 à Vacanciel, (Anse de Landroannec, 22530 Mur de Bretagne), comme l'avait fait votre prédécesseur.

Avec toute la sympathie du bureau, en en son nom.

Ceci entraîne, bien entendu, un APPEL A CANDIDATURE

Notre Vice-président G. Kévorkian ne pourra pas être présent à notre AG, en effet, il a initié, auprès de A. Bagdikian (ANACRA), l'idée d'une commémoration du 95ème anniversaire du sauvetage des 4500 Arméniens du Moussa Dagh par les amiraux français Dartige du Fournet, Darrieus, Brisson et Pivet. Or cette cérémonie placée sous le Haut patronage de M. Hervé Morin, Ministre de la Défense, et en présence de M. Hubert Falco, Ministre des Anciens Combattants et maire de Toulon a été fixée le vendredi 15 et samedi 16 octobre à Toulon.

2 ACTION VERS LES SENATEURS

Je suis intervenu auprès des sénateurs de Bretagne et Loire Atlantique à propos de la loi sur la pénalisation du négationnisme. Si vous désirez vous inspirer de mon courrier pour intervenir auprès des sénateurs je vais la mettre en ligne sur notre site WEB, si vous n'avez pas Internet je suis tout à fait disposé à vous en faire parvenir une copie (joindre simplement une enveloppe timbrée à votre adresse). En attendant voici la réponse de Mr Ph. PAUL sénateur maire de Douarnenez.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Douarnenez, le 20 mai 2010



Philippe PAUL

SÉNATEUR
du FINISTÈRE

MAIRE de
DOUARNENEZ

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 7 mai relative à la proposition de loi tendant à réprimer la contestation de l'existence du génocide arménien.

J'ai pris connaissance avec attention de l'ensemble des documents qui y étaient joints.

Comme vous l'indiquez, cette proposition de loi, bien qu'adoptée par l'Assemblée nationale le 12 octobre 2006, n'a toujours pas été inscrite à l'ordre du jour des travaux du Sénat.

J'entreprends donc une démarche auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement, Henri de Raincourt, en lui demandant en particulier les intentions du Gouvernement concernant l'examen de ce texte.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé du suivi.

Dans l'attente, je demeure à votre disposition.

Et vous renouvelant tous mes regrets de n'avoir pu être présent à la cérémonie organisée le 25 avril à Beuzec-Cap-Sizun,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Merci à Vous -

Philippe PAUL

Monsieur Georges BOSSIERE
Président de Menez Ararat
13 rue La Fayette
44000 NANTES

ADRESSE POSTALE PARIS : Palais du Luxembourg - 5 rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06
TEL : 01 42 34 28 30 - FAX : 01 42 34 42 57 - MEL : aline.leseche@philippe-paul-senateur.org

ADRESSE POSTALE FINISTERE : 27 Rue Berthelot - 29100 DOUARNENEZ
TEL / FAX : 02 98 92 16 10 - MEL : soisik.dijon@philippe-paul-senateur.org

Sachez que Mr Ph. PAUL a regretté de ne pas avoir pu participer à notre cérémonie, en effet, pour d'obscures raisons, la transmission de notre invitation ne s'est pas faite correctement. Dommage !

3 ACTION VERS L'ASSOCIATION « CLAIR-OBSCUR »

Comme vous le savez l'association Clair Obscur de Rennes, a fait œuvre de censure sur le document de présentation du festival « Travelling Istanbul ». Je suis intervenu auprès de leurs différents partenaires pour dénoncer ces faits.

Puis j'ai écrit au Président, à deux reprises, pour demander des explications, la réponse, bien qu'ils s'y soient mis à deux, est pitoyable. Nous pouvons en parler lors de l'AG.

4 CERFA

A la suggestion de G. Kévorkian (AG de l'an dernier) et suite aux premiers renseignements obtenus par Christian Roche que je remercie, je suis intervenu auprès du service des impôts afin de demander si nous pouvions délivrer des CERFA

La première réponse a été négative. J'ai donc, comme nous en avons le droit, contesté cette décision en commission. Nous avons été représenté à Rennes, à ma demande, par Pascal Sauvaget que je remercie de s'être déplacé, d'autant qu'il a dû, pour ce faire, prendre une demi journée de congé ! Malheureusement ce fût en pure perte, le résultat est négatif. La réponse est en ligne sur notre site. Ceux qui n'ont pas accès à Internet peuvent me le demander, soyez aimables, dans ce cas, de me joindre une enveloppe timbrée.

Nous avons la possibilité de faire appel de cette décision mais j'estime que nous avons perdu assez de temps comme ça !

5 NOS MEMBRES ONT LA PAROLE

SITE WEB

Nous avons eu un message sympathique de Ginny daté du 29/07/2010 :

Bonjour tout le monde!!

Je viens juste de bien parcourir le site pour Menez Ararat que vous avez tous travaillé dessus.

Je le trouve excellent. J'apprécie beaucoup les textes sur d'Arménie, y compris l'histoire, le drapeau, et le témoignage de Gaïané Sauvaget.

J'ai aussi apprécié tous les autres chapitres du site comme les photos, les événements, l'actualité (avec les lettres envoyés par Gérard aux élus, et aussi au sujet du festival de film à Rennes).

BRAVO à vous tous!!!!

Ce site est maintenant un très bon référence pour des amis (ou connaissances) qui souhaitent s'informer sur l'Arménie, les arméniens, et la culture etc. Je suis très heureuse que ce site existe, et j'espère que d'autres membres de MA vont y visiter ces pages on-line.

Amicalement à vous tous,

Ginny Hekinian

Armen PILIDJIAN, notre webmaster, présentera, en AG, le bilan de l'usage du site, il nous faudra décider si nous le maintenons ou pas. En effet il est désormais payant ce sera à vous de décider...

TEMOIGNAGE : Ecolière en Arménie soviétique

J'ai demandé à Karine Shahbazyan épouse de Laurent Garnier-Halgatte de nous faire une

présentation de sa scolarité en Arménie soviétique. Je la remercie vivement de nous faire ce plaisir. NB Karine a précisé que ses photos datent de l'Ecole Maternelle (à 5 ans),

J'ai commencé l'école en 1976, j'avais donc 7 ans (après 4 ans d'école maternelle).



La durée du 1er cycle d'enseignement était de 10ans (peut-être équivalent des études primaires et secondaires en France). J'allais à l'école n° 113 (c'était son nom, elle s'appelle maintenant l'école Aram Khatchaturian), située dans mon quartier, en banlieue d'Erevan. C'était une grande école, environ 1000 élèves, avec entre 25 et 30 élèves par classe. On commençait à 8h30 le matin, chaque matière durait 45 minutes, avec une grande pause de 20 minutes dans la matinée, et on finissait entre 14h et 15h. On mangeait chez nous en rentrant.

On étudiait les matières suivantes :

- langue Arménienne
- langue Russe
- mathématiques
- éducation physique (dans un gymnase équipé)
- musique (solfège, chant)
- arts plastiques (peinture)

et à partir de la 4ème année :

- Anglais
- Géographie

Histoire
Sciences (physique, chimie)

A la fin de la 8ème année, en juin , il y avait un examen (écrit/oral) pour passer en 9ème année (langues arménienne/russe/anglaise, mathématiques)

La note maximum était 5 (3 pour la moyenne)

A la fin de la 10ème année, il y avait un l'examen final pour avoir le diplôme de fin d'études secondaires (équivalent bac?)

On proposait aux meilleurs élèves (Note=5 pour toutes les matières) de passer un examen complémentaire devant un jury extérieur pour avoir une médaille d'or (mais il fallait payer 2000 roubles! (c'était beaucoup))

Les enseignants étaient très stricts, très exigeants et respectés. Il n'y avait pas de problèmes de discipline (rare).

Les garçons et les filles n'étaient pas séparés (ni dans la classe, ni dans la cour).

Il y avait des vacances un peu comme ici en France.

Les élèves portaient un uniforme : au printemps, pour les filles, un chemisier blanc et une jupe noire, les cheveux attachés avec un ruban blanc, des chaussettes blanches ou des collants (mais pas noirs). Pour les garçons, une chemise blanche avec un pantalon noir et une veste bleu marine, avec un écusson sur l'épaule. À partir de l'automne et pour l'hiver, les filles portaient une robe marron foncé avec les poignets et le col blanc, et un tablier blanc. Les garçons, .

Les bijoux étaient interdits, quelqu'un du parti contrôlait tous les matins à notre arrivée (cette personne avait un bureau du parti dans l'école)



Jusqu'à la 3ème classe, on portait sur la poitrine une petite étoile rouge avec au centre le visage de Lénine enfant : cela marquait notre appartenance au groupe "Octobre" (Oktemberik) De la 4ème classe à la 8ème, nous étions "pionniers", et on portait un foulard rouge. De la 9ème classe à la 10ème, nous étions (Koméritakan-parti de Lénine), et on portait un insigne avec un drapeau rouge et les visages de Lénine, Marx et Engels.

Il y avait parfois des cérémonies officielles organisées à l'école (1er mai, 6 novembre) : avec un défilé des élèves, des chansons, des discours. Au quatrième étage, il y avait une grande salle de réception avec une scène, un piano. J'ai parfois joué pour des cérémonies.

Pendant les vacances, les parents pouvaient envoyer leurs enfants dans des camps de pionniers (comme des colonies de vacances). J'y suis allée plusieurs fois, à Tsarkadzor, à Abaran. Là-bas, pendant 1 mois, on participait à des concours sportifs inter-camps, on se promenait dans la montagne, on chantait. Avant de prendre le petit déjeuner, on se lavait, on allait à la cérémonie du drapeau et après on faisait des exercices physiques dehors. J'en garde de très bon souvenirs.

INTERVENTION PRES DE LA PRESSE

Marc GIRARD, notre nouveau membre, co-auteur de « Chaleureuse Arménie », édité chez Publibook a écrit au courrier des lecteurs de Marianne :

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre dossier consacré à la Turquie et intitulé "Mystères du grand turc". Cet article, qui pourrait aussi s'écrire " Où va la Turquie?", décrit le virage spectaculaire opéré par les dirigeants d'Ankara, précédemment arrimés à l'occident et qui semblent aujourd'hui leur tourner le dos pour "cajoler" les régimes islamistes du moyen orient.

Où va la Turquie? , N'est il pas logique que cette question se pose pour un Etat qui n'assume pas son passé , qui refuse cette tâche sombre de son histoire (le génocide arménien) et tente de la réécrire à son profit, en effaçant purement et simplement cette période ottomane peu glorieuse? Un million cinq cent mille arméniens ont été massacrés. Le crime était prémédité, organisé. Qui en parle? Qui ose encore en parler?

Je trouve les journaux et les médias occidentaux trop discrets et peu courageux sur cette question pourtant essentielle pour le respect des droits de la personne humaine dans le monde. Les pressions de L'Etat turc sont très efficaces à tel point que même Barak Obama qui se targuait de vouloir dénoncer le génocide arménien lorsqu'il était candidat, n'ose plus désormais prononcer ce mot

Voici le texte, tronqué, publié par Marianne n° 694, p. 51

La Turquie en face

J'ai lu avec intérêt votre article consacré à la Turquie (Marianne n° 692). Où va la Turquie ? Cette question se pose pour un Etat qui n'assume pas son passé, refuse le génocide arménien et tente de la réécrire à son profit, en effaçant cette période ottomane peu glorieuse. Un million cinq cent mille Arméniens ont été massacrés. Le crime était prémédité. Les médias occidentaux sont trop discrets et peu courageux sur cette question essentielle pour le respect des droits de la personne humaine dans le monde. ■ **Marc Girard, Le Gâvre**

Pour ma part j'étais, jadis, intervenu auprès de ce journal pour m'étonner de leur lourd silence sur le problème du Génocide des Arméniens. Je n'ai pas eu de réponse.

6 PROGRAMME DE NOTRE RENCONTRE

Vous pouvez encore vous inscrire si vous ne l'avez pas déjà fait, mais il faut le faire rapidement désormais. Nous sommes plus de 40 inscrits mais certains d'entre vous n'ont pas confirmé leur inscription.

Vous pouvez arriver dès le début de l'après midi afin que nous ayons le temps de faire connaissance avec nos nouveaux membres, tout simplement de nous rencontrer et de bavarder.

***Pensez à apporter des petites gâteries** qui ont toujours du succès sucrées ou salées nous saurons leur faire honneur car elles sont toujours de qualité.*

L'apéro du samedi soir vous sera offert par Menez Ararat.

Les animations auront lieu dans la soirée nous avons prévu de courtes conférences, diaporamas ... le programme peut évidemment être modifié à votre demande :

- Alain Coutelle nous donnera son point de vue sur le changement climatique, un sujet d'actualité qui déclenche des passions !*
- Véra Bossière nous parlera brièvement de la situation des Arméniens d'Istanbul.*
- Diaporama de notre cérémonie à Beuzec-Cap-Sizun.*
- Alain Pilidjian nous présentera un diaporama du voyage qu'il a effectué en Arménie avec son épouse et A. et S. Hamparian.*
- M. Girard, nous présentera son ouvrage, vous pourrez l'acheter sur place et il pourra vous le dédicacer. Je vous rappelle que les droits d'auteurs sont entièrement reversés à une association caritative*
- Nous visionnerons le film tourné par Anne-Sophie Roche mais dont je n'ai pas, pour le moment, la version définitive*
- Eventuellement un film choisi par A. Hamparian auprès de nos amis de Douarnenez (quelqu'un d'entre vous a-t-il enregistré le film AZAD ? Si oui pourrait-il l'apporter).*

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche matin à partir de 9h30.

7 ORDRE DU JOUR

Ce bulletin constitue une convocation concernant l'ensemble des membres qui sont à jour de leur cotisation à l'ASSEMBLEE GENERALE qui se tiendra le 17 octobre 2010 à 9h30 à Vacanciel, (Anse de Landroannec, 22530 Mur de Bretagne dans la salle mise à notre disposition.

Les cotisations, et adhésions (ou ré adhésions), pourront être reçues le jour même de l'AG.

1 Rapport d'activité du Président

A cette occasion A. Pilidjian présentera le bilan des consultations de notre site WEB et il nous faudra décider si nous le maintenons (site payant).

2 Rapport financier

3 Election du bureau : le bureau est d'après l'article 9 élu pour 2 ans. Mais il nous faut élire un(e) secrétaire.

4 Modification des statuts :

Article 2 Objectifs c'est le suivant :

- de se retrouver avec des Arméniens et leurs amis ;
- défendre les Arméniens pour la reconnaissance du Génocide de 1915 ;
- approfondir la culture arménienne ;
- développer le sentiment de l'identité arménienne chez les enfants et les jeunes français d'origine arménienne.

Je crois que ces formulations sont un peu maladroites d'ailleurs la Commission qui a examiné notre demande d'autorisation de délivrance du CERFA n'a pas manqué d'y voir un aspect communautaires. Alors qu'objectivement l'essentiel de nos membres est constitué de français d'origine arménienne et de français sans liens ethniques avec l'Arménie.

Il me semble, mais il appartient à l'AG de se prononcer, que nous pourrions modifier de la façon suivante :

De se retrouver entre français d'origine arménienne et leurs amis, les Arméniens réfugiés sont évidemment bienvenus ;

Œuvrer par tous les moyens de droit à la reconnaissance du Génocide de 1915/1923 et à le faire connaître

Lutter par tous les moyens de droit contre le négationnisme, pour sa pénalisation, et au besoin, ester en justice ;

Diffuser auprès de tout public la culture arménienne, faire connaître l'apport culturel des français d'origine arménienne à la Communauté Nationale.

Par la suite la phrase suivante avait été rajoutée aux statuts:

-de s'entraider entre Arméniens et leurs amis

Je vous prie de réfléchir à ce qu'elle pourrait devenir

Article 6 il a été, de fait, modifié

L'ancien ;

L'adhésion est, au choix des adhérents, individuelle ou familiale. Dans tous les cas, l'adhésion nécessite le paiement d'une cotisation de cent francs par année civile.

Je propose que l'on conserve la première phrase. La seconde pourrait devenir : « Dans tous les cas, l'adhésion nécessite le paiement d'une cotisation par année civile dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale. »

Article 11 Assemblée générale ordinaire

Modifier la 2^{ème} phrase : *Elle se réunit chaque année au cours du premier semestre*

En fait actuellement nos réunions ont lieu au 2^{ème} semestre, je propose de le modifier

Rappel du règlement intérieur voté le 07 octobre 2007 (modification éventuelles).

5 Actions à entreprendre

6 Questions diverses

Si vous ne pouvez pas participer il est impératif de nous faire parvenir un pouvoir

POUVOIR

Je soussigné

Membre à jour de ma cotisation à MENEZ ARARAT pour l'année 2010 donne pouvoir à

.....

(Vous pouvez éventuellement laisser le nom en blanc)

Pour voter en mes lieux et place à l'AG de l'Association MENEZ ARARAT qui se tiendra à Vacanciel (Mur de Bretagne), le 17 octobre 2010 à partir de 9h30.

Signature

Date

Vous pouvez donner des **consignes de vote**.

Composition du bureau :

Président : Gérard Bossière, 13 rue La Fayette 44000 NANTES, Courriel : bossiere.gerard@neuf.fr, Tel. 02 51 82 09 91, 06 17 87 29 72

Vice-président : Georges Kévorkian, 5 Place des Délisseurs , 29200 BREST , Courriel : georges.kevorkian@wanadoo.fr, Tel. 02 98 80 07 18 et 06 22 52 14 36

Trésorier : Archavire Hamparian, Chemin de Kersen, 29770 ESQUIBIEN, Courriel : hamparsyl@orange.fr Tel. 02 98 70 07 71 et 06 82 12 19 03

Coordinateur bulletin : Pascal Nicolaidès Brulis 56190 Noyal Muzillac bulletin@menezararat.fr

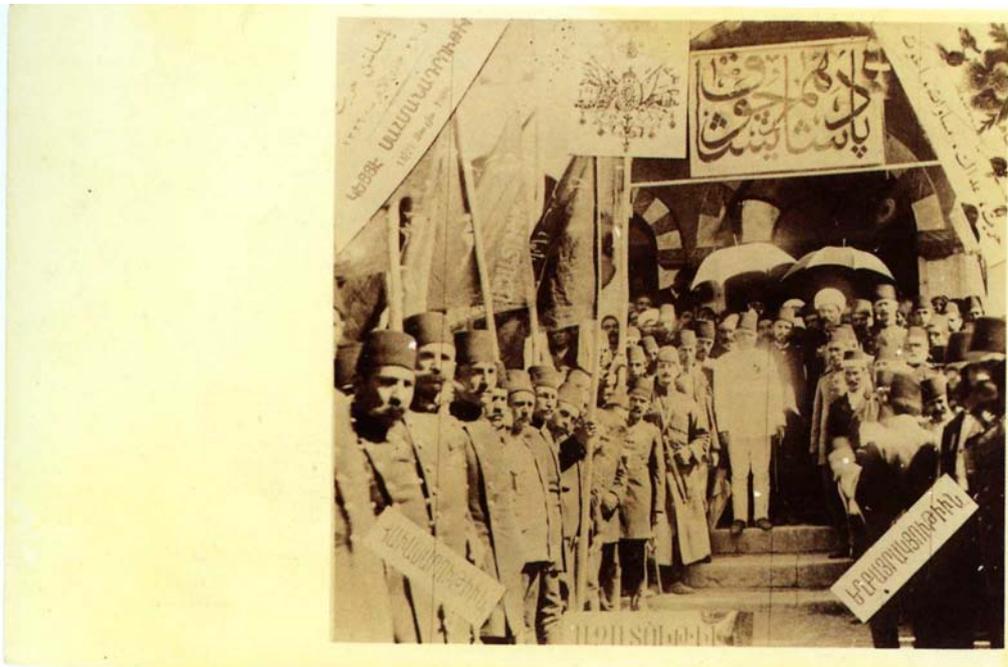
Webmaster : Alain Pilidjian, administrateur@menezararat.fr

G. Bossière le 09 septembre 2010

24 juillet 1908 à ISTANBUL



Cette carte postale est en 5 langues : Arménien, Grec, Osmanli, Français et Ladino (Espagnol des juifs). Au centre figure le « Padischah » Abdülhamid qui a réactivé la Constitution.
« Vive la Constitution, Liberté, Egalité, Fraternité ».



En Osmanli : « Longue vie à toi mon « Padischah », Liberté, Egalité, Fraternité, Vive la Liberté ». En Arménien : « Vive la Constitution du 11/24 juillet 1908, Egalité, Liberté, Fraternité, Indépendance ».